

**Procès-verbal de la Commission Communale de l'accueil temps libre du**  
**mercredi 28 octobre 2020**

Présents :

- Christine Brison, Présidente de la CCA, représentante du conseil communal
- Laura Lekeux, coordinatrice extrascolaire
- Magali Vrancken, représentante de l'amicale des parents de Cortil
- Carine Durand, représentante de l'amicale des parents de Blanmont et responsable du parascolaire à Blanmont
- David Posocco, chef d'unité scout de Chastre et responsable du Chalet
- Gwenaëlle Jaenen, accueillante de l'école communale de Blanmont
- Nicolas Joris, représentant de l'ASBL Nature et loisirs
- Marie-Luce Jonckers, directrice de la petite école libre de Gentinnes ff.

Excusés :

- Thierry Champagne, Bourgmestre, représentant du conseil communal
- Jacqueline Focroulle, représentante du conseil communal
- Hélène Ryckmans, représentante du conseil communal
- Anne Ferrière, les jardins de Léontine et CA ICHI Chastre club de judo
- Marianne Boegaerts, service de cohésion sociale
- Florence De Potter, coordinatrice de l'ONE pour Chastre
- Michel COrdy, représentant du conseil communal
- Bruno Van Zeebroeck, bénévole à l'école des devoirs de Chastre
- Béatrice Barbier, directrice de l'école « les chardons »
- Marie Thunis, représentante de l'unité scout de Gentinnes
- Laura Moutquin, coordinatrice de la petite école de Gentinnes

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 24 juin 2020 ;
2. Rapport d'activités 2019-2020 ;
3. Plan d'action 2020-2021 ;
4. Rapport moral du subside de la Province ;
5. Modifications des membres de la CCA ;
6. Présentations d'opérateurs et de représentants d'associations ;
7. Divers.

Cette réunion, afin de se faire en toute sécurité pour les participants, s'est faite en vidéoconférence, via « zoom ».

Avant de débiter la séance, la Présidente, Christine Brison, prend la parole pour souhaiter la bienvenue à tout le monde. Elle se présente en quelques mots et propose de faire un tour « d'écran » pour se présenter. Elle remercie également les personnes présentes virtuellement car ayant un membre de chaque composante, cette CCA est valide, comme indiqué dans le ROI, malgré qu'il y ai peu de monde aujourd'hui.

## 1. Approbation du PV du 24 juin 2020

Après avoir rappelé l'ordre du jour, Laura demande si les membres ont des questions, des remarques ou des modifications à apporter au PV de la dernière CCA, qu'ils ont reçu avec l'invitation officielle.

Aucune remarque et aucune modification ne sont à faire, le procès-verbal est approuvé.

## 2. Rapport d'activités 2019-2020

Laura explique qu'en 2019, seules 4 actions avaient été planifiées, afin de pouvoir toutes les mettre en œuvre, en accord avec la CCA. Malheureusement, entre le programme CLE et les mesures sanitaires liées au Covid-19, toutes n'ont pas pu être mises en place.

- Permettre à toutes les accueillants de suivre une formation continue => Cela a été organisé entièrement. Comme chaque année, les accueillants ont pu suivre des formations, de manière individuelle, en groupe ou encore avec d'autres écoles. Ils sont libres de choisir les thèmes, en fonction de leurs besoins ou envies.
- Création d'une brochure en format papier et informatisé de toutes les associations présentes à Chastre => le programme CLE ayant pris énormément de temps, la brochure a pris du retard. Un recensement des activités a déjà commencé, mais n'était pas suffisamment abouti que pour en faire une brochure. Néanmoins, parallèlement à cela, le site de la commune a été mis en partie à jour. Il reste encore des modifications à faire mais Laura explique que le site est réalisé via IMIO et que la personne en charge de cela est en cours de formation.
- Aménagement des zones calmes dans les différentes écoles de la commune => Le projet est entièrement abouti. Voir point 4, rapport moral du subside de la Province 2019-2020.
- Organisation de conférences de soutien à la parentalité => Un partenariat avec la TMS ONE avait été prévu pour choisir le thème de cette conférence. En effet, elle devait organiser des groupes de paroles avec des mamans et devait en sortir un thème répondant aux différentes demandes de ces mamans.

Malheureusement, vu les conditions sanitaires actuelles, ces groupes de paroles n'ont pu voir le jour et la conférence ne s'est pas faite, par sécurité pour tous.

### 3. Plan d'action 2020-2021

- Permettre à toutes les accueillants de suivre la formation de base ou une formation continue. => Les accueillants qui n'ont pas les titres requis pour la fonction doivent suivre une formation initiale de 100h, selon le décret ATL. Cette année, ils vont pouvoir suivre 3 formations reprises dans ce cycle des 100h. Pour les accueillants ayant tous les titres, les formations continues (50h/3ans) seront toujours d'actualité. Les accueillants sont libres de choisir leurs formations, en fonction de leurs demandes et besoins.
- Création d'une brochure en format papier et informatisé de toutes les associations présentes à Chastre. => Nous allons commencer cette brochure par le recensement des activités qui se font sur la commune. Ce recensement est déjà en cours, en partenariat avec le service de cohésion sociale. Une fois le recensement terminé, nous mettrons le tout en page, en veillant à ce que cela soit fait pour mai/juin, afin que les parents aient le temps pour les inscriptions. En plus du toute-boite, nous mettrons toutes ces informations sur le site de la commune ainsi que sur la page Facebook ATL (en cours de création). C'est un gros travail mais qui est essentiel pour la bonne communication.
- Horaires des stages et des plaines en lien avec les horaires scolaires. => Les années précédentes, les accueils lors des stages et des plaines commençaient à 7h30. L'état des lieux a relevé le besoin des parents que les horaires soient dans la continuité des horaires scolaires et qu'ils commencent donc à 7h. Pour les plaines et les stages de Toussaint et Carnaval, nous y avons déjà veillé. Cette année, nous devons faire le marché public pour les stages de Pâques et y veillerons également.
- Jeux coopératifs lors des accueils extrascolaires. => L'enquête auprès des enfants a révélé que ces derniers sont en demande de jeux coopératifs lors des accueils extrascolaires. Lors du transfert de l'information auprès du personnel, plusieurs ont ressenti le besoin de suivre une formation sur ce sujet, afin d'être plus à l'aise dans la mise en place et la gestion de ces jeux en grands groupes. C'est pourquoi, cette année, notre demande de subsides à la Province s'est portée sur ce sujet (formation pour tous : accueillants, scouts, CDV,...) . Nous attendons toujours l'accord ou non de la Province.

### 4. Rapport moral du subside de la Province 2019-2020

Pour rappel, ce projet est une continuité au projet des délimitations des zones de couleurs dans les cours de récréation. Bien que les changements soient positifs (moins de conflits, moins d'accidents étant donné que les enfants ne courent plus à travers le terrain de foot,...), il s'est avéré que les zones calmes étaient délaissées

par les enfants, par manque d'attractivité, par manque de jeux (les pièces se cassent, se perdent ou sont volées). Par conséquent, en concertation avec les opérateurs de chaque école, il a été convenu de faire des jeux durables en peinture dans ces zones. Chaque école a donc fait une marelle, un twister, un jeu de serpent et un jeu d'échecs. Bien entendu, les pions et matériels sont fournis également à chaque école.

L'école des petits Boulis a eu un jeu « jump » en plus ainsi qu'un parcours psychomoteur.

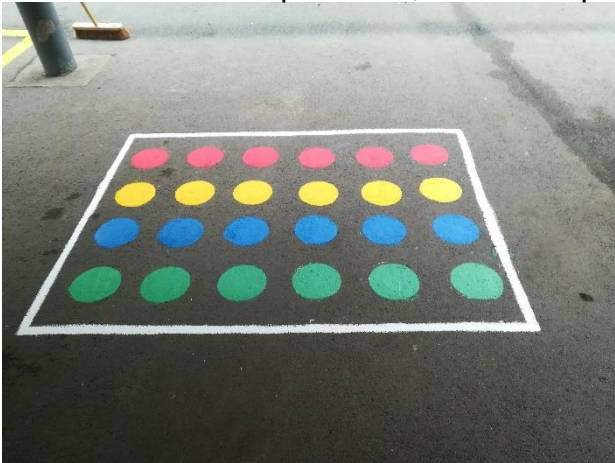
L'école de Gentinnes devait voir son bac à sable remis à neuf. Au final, ils ont préféré commandé des pièces d'échecs deux fois plus grandes que celles prévues initialement et donc plus chères et laisser tomber le projet bac à sable. Néanmoins, ils peuvent revenir vers Laura pour les aider dans la rénovation du bac à sable quand ils s'en occuperont.

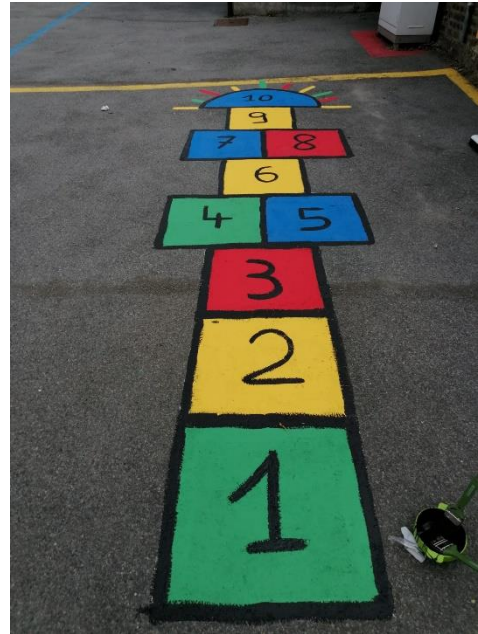
L'école Notre Dame, n'accueillant que des maternelles, avait décidé de ne pas faire des peintures au sol mais d'acheter un avion en bois pour développer l'imaginaire des enfants. Le prix étant élevé, une partie du subside leur a été versé.

Les ouvriers communaux ne pouvant travailler dans les écoles non-communales, ce sont les accueillants qui ont réalisé les peintures. Cela leur a permis de faire place à leur imagination et de donner, par exemple, la forme souhaitée à leur marelle.

Le budget pour ce projet était estimé à 3630euros. Les peintures ayant couté moins chères que prévu, nous arrivons à un budget total de 2347.67 euros.

Avec les restes de peintures, les écoles peuvent faire d'autres jeux au choix.





## 5. Modifications des membres de la CCA

- Pascal Dispa, représentant du Conseil communal est décédé récemment. C'est Michel Cordy qui a repris son mandat politique pour la culture, l'emploi, le jumelage, la jeunesse, le logement et le sport. Il se propose donc pour reprendre son poste dans la CCA.  
⇒ La CCA valide.
- Thomas Quinet, le représentant des scouts de Gentinnes a fini son mandat. Il est remplacé par Marie Thunis et Quentin Sohet. Ils n'ont pas pu être présents ce soir pour raisons professionnelles. Ils sont néanmoins intéressés par la reprise du mandat.  
⇒ La CCA valide.

## 6. Présentations d'opérateurs et de représentants d'associations

- Nature et Loisirs

Il s'agit d'une organisation de Jeunesses. Ils sont installés à Wavre depuis 2 ans mais étaient à Braine l'Alleud avant.

Ils sont centrés sur la nature et sur les loisirs. Nicolas Joris s'occupe de la partie loisirs.

Ils proposent des formations diverses et variées : (aussi en fonction des demandes du public)

- formations pour les futurs animateurs, coordinateurs, formateurs,...
- formations d'animateur nature ainsi que des perfectionnements en méthodes pédagogiques d'approche de la nature et de l'environnement
- formations pour les stages
- formations pour la petite enfance
- formations sur le fil rouge lors des stages
- ...

Ces formations sont reconnues par l'ONE.

Ils s'occupent également de l'extrascolaire à Wavre.

Ils prennent en charge des stages de vacances à Wavre, Rixensart, Braine le château et Chastre. Des stages natures et des stages loisirs sont proposés.

Ils organisent également des séjours et des camps.

Pour eux, l'enfant est au centre. Ils cherchent une ambiance familiale. Ils expliquent tout cela dans leur projet d'accueil, disponible sur leur site.

Pour les parents en difficulté, ils proposent des étalements de paiements.

## ➤ Scouts de Chastre

David Possoco s'occupe des scouts de Chastre depuis 5 ans.

Initialement, c'était une petite unité. Mais avec le temps, cela s'est amplifié et ils proposent maintenant le parcours complet.

Depuis peu, il y a les routiers : après 18 ans pour ceux qui ne veulent pas devenir animateurs.

Le chalet est devenu leur point de chute.

Ils font des réunions le samedi, organisent des week-ends ainsi que des camps en juillet.

Les animateurs sont formés via la fédération, la commune ou des organismes extérieurs. Ils sont d'ailleurs intéressés par les formations proposées par Nicolas Joris.

Point de vue inscriptions, ils sont archi complets. Cette année, ils ont dû refuser 20 baladins. Ils ont déjà pensé à augmenter la taille de l'unité mais se sont rétractés car ils veulent garder une taille humaine. Ils acceptent déjà 20% en plus que prévu pour combler lors des absences.

Pour aider aux financements du matériel ou des camps, ils mettent en place différentes actions : ventes de calendriers scouts et de lasagnes (fraîches, maisons et avec des produits locaux). Ils organisent également un souper photo et des fêtes d'unité.

Ils veillent également à baisser le prix des camps en commandant local, en grosse quantité, en vrac, ... Cela permet non seulement de faire des économies mais de manger mieux et sainement.

Pour les personnes éprouvant des difficultés, Christine Brison rappelle que le CPAS peut aider.

Cette année, le Covid leur complique vraiment les choses. Ils doivent en effet respecter les bulles et doivent répartir les différents groupes, toujours autour du chalet. De plus, ils n'ont pas pu faire leur souper ou le porte à porte pour les calendriers et lasagnes maisons. Pour les lasagnes, ils vont essayer de faire appel à un traiteur local.

## 7. Divers

➤ Prochaine CCA en mars 2021 (souvent le dernier mercredi du mois)

➤ Subside de la Province 2020-2021

Pas encore de retour de la Province. Mais Laura donne déjà les dates des jours de formations : un cycle se donnera les 25 et 26 février et un autre cycle les 29 et 30 mars. Laura reviendra très prochainement vers les différents opérateurs intéressés.

Pour rappel, c'est le CFA, centre de formation à l'animation, qui animera ces deux journées, à l'administration communale de Chastre.

Une présentation de la game-box des patros est également prévue par la suite avec l'achat de ces box pour les personnes intéressés.

➤ Magali Vrancken demande si sur les flyers pour les plaines et les stages une phrase peut être mise concernant le prix et l'accessibilité. A partir de

maintenant, nous indiquerons en bas des folders une phrase dans le genre: « Le prix ne doit pas être un frein à la participation de votre enfant. Des aides existent. N'hésitez pas à contacter la coordinatrice ATL pour plus d'informations ».

- Magali Vrancken demande également à ce que les accueillantes extrascolaires de l'école communale de Cortil laissent les enfants de primaires jouer plus dehors (ou dans la salle de gym par mauvais temps) car ils sont demandeurs et en ont besoin. Le message sera transmis.
- Magali Vrancken s'adresse à Carine Durand, responsable du parascolaire à Blanmont, en lui demandant si l'initiative vient d'eux ou de la direction. Carine Durand répond que la direction n'a rien à voir avec cela. Ce sont eux qui prennent tout en charge. Elle précise néanmoins que c'est difficile car il faut minimum 8 enfants par groupe et qu'ils ont déjà dû stopper des animations par manque d'inscriptions. Certaines activités comme le judo fonctionnent très bien, leur permettant d'avoir un groupe pour les maternelles et un groupe pour les primaires. Les locaux ont également posé problème : avant ils avaient accès à l'espace 2000 mais il a été question de les faire payer et cela n'était pas envisageable. Ils n'utilisent donc actuellement que les locaux scolaires. Carine Durand précise que cela demande du temps et de l'investissement ! Les activités sont ouvertes à tous. Il faut aller voir sur le site de promosport ou d'éduc et sport. A Cortil, des activités parascolaires avaient été proposées mais annulées par manque d'inscriptions.

Christine Brion termine la séance en remerciant les personnes présentes et en leur souhaitant beaucoup de courage pour la suite des évènements actuels.

L'Echevine de l'extrascolaire

La Coordinatrice ATL

C. BRISON

L. LEKEUX